

A l'interface du système linguistique et du discours: l'exemple des constructions identificatives (*e.g.* pseudo-clivées)

Denis APOTHÉLOZ, Université de Nancy 2, ATILF (UMR 7118)

Depuis plusieurs années Bernard Combettes explore, avec la perspicacité et le bonheur que l'on sait, et en mettant en œuvre les outils conceptuels issus des travaux sur la grammaticalisation, un espace auquel les linguistes synchroniciens n'accordent que peu d'attention: celui des phénomènes se situant à l'interface de la langue (principalement la syntaxe) et du discours. Sa monographie sur les constructions détachées (Combettes 1998) montre de façon exemplaire l'intérêt d'une telle approche (voir aussi tout récemment Combettes 2005*a* et *b*). La question que je voudrais examiner ici se situe dans cette même interface: c'est celle des constructions identificatives, dont l'une des manifestations syntaxiques est ordinairement désignée par le terme de «pseudo-clivée». Je me propose de montrer que ces constructions sont en quelque sorte préformatées pour occuper une place séquentielle particulière au sein de programmes discursifs spécifiques.

1. Les pseudo-clivées

On appelle généralement «pseudo-clivée» des configurations discursives comme celles qui sont marquées en gras dans les exemples suivants:

(1) *j'ai essayé désespérément de te voir ces derniers jours à l'université. toujours en vain je pense que tu l'as remarqué eh bien alors* \ ***ce que j'aimerais c'est la liste des: des bouquins pour les exams de licence*** (Eva 2.71., répondeur)¹

1 Dans le corpus «tout venant» utilisé ici, les extraits d'oral sont transcrits avec les conventions suivantes: '/' intonème montant, en principe à valeur continuative; '\ ' intonème descendant, en principe à valeur conclusive; ':' '..' '...' pauses (de longueur

- (2) [...] je dirais que le BUT de mon travail c'est pas tellement d'étudier euh les gens qui consultent que plutôt le thérapeute pour voir un peu comment comment il s'y prend\ ce qui m'intéresse un peu c'est la pratique professionnelle si vous voulez du thérapeute et dans ce sens-là le la vidéo m'est utile aussi parce que ce que je fais après c'est de travailler assez finement sur euh sur la conversation quoi qui qui a lieu\ (Corpus Barnabé, MG/dA, 30)
- (3) L'important pour moi, dans cette entreprise qu'est la Maison Verte, c'est d'étudier la folie à fond (Machado de Assis, L'Aliéniste, 30)
- (4) Ce que j'essaie de dire, c'est [...] que la difficulté pour les gens c'est de se situer dans un univers catégoriel où on peut être O.S. tout en étant qualifié et qu'il n'y a pas de mot pour dire ça. (Langage & Travail 1, 23)

Ces configurations présentent les caractéristiques suivantes:

- Elles sont constituées de deux macro-syntagmes reliés par une copule à valeur équative, dont la forme est le plus souvent *c'est*.
- Chacun de ces macro-syntagmes constitue un groupe intonatif: le premier s'achève sur un intonème continuatif induisant un effet d'attente; le second s'achève sur un intonème conclusif. Il s'agit donc de constructions «segmentées» au sens que Bally (1932) donnait à ce terme. On appellera désormais «segment gauche» et «segment droit» les deux macro-syntagmes.
- Le segment gauche y est formellement marqué comme topical (*c'est* un «topic délimité»), le segment droit comme rhématique. D'où l'appellation d'«équatives thématiques» parfois donnée à ces séquences (Halliday 1985).
- La copule équative y prédique une relation d'identification et n'y a donc pas la même valeur que dans les séquences attributives. Son expression la plus fréquente – *c'est* – présente d'évidents symptômes de figement: même dans des contextes temporels non-présents, elle tend à conserver la forme du présent (ce qui n'est pas le cas de *c'est* attributif).
- Le segment gauche a très souvent la forme d'une relative substantive (*ce* + P relative); dans les exemples ci-dessus: *ce que j'aimerais*, *ce qui m'intéresse un peu*, *ce que je fais après*, *ce que j'essaie de dire*. Pour certains linguistes, il s'agit là d'un trait définitoire des pseudo-clivées (nous les désignerons

croissante); '·' '·:' '·:·' allongements syllabiques (de longueur croissante); '≡' segment phonologique non prononcé; 'xx-' bribe; '[...]' chevauchements; petites capitales: prononciation emphatique.

alors comme des «pseudo-clivées *stricto sensu*»). Mais dans beaucoup de constructions analogues, le segment gauche a souvent aussi la forme d'un syntagme nominal de type *le* + adjectif substantivé (cf. *l'important* dans (3)), ou *le* + N (cf. *le but* dans (2), *la difficulté* dans (4)).

- f) La construction est récursivement cumulable, comme le montre (4). Dans cet exemple le segment droit de la première pseudo-clivée (*c'est [...] que la difficulté pour les gens c'est de se situer dans un univers catégoriel où on peut être O.S. tout en étant qualifié*) est lui-même une pseudo-clivée complète (*la difficulté pour les gens c'est de se situer...*).
- g) Les pseudo-clivées peuvent avoir un segment droit dont la borne finale est plus ou moins incertaine, en raison notamment de reformulations et rallonges diverses. Ce phénomène est fréquent dans la parole orale ordinaire. L'exemple (2) ci-dessus en donne un avant-goût.
- h) Inversement le segment gauche est presque toujours court. Cette caractéristique répond vraisemblablement à des contraintes praxéologiques liées à la gestion de la mémoire. L'exemple ci-dessous, quoique peu spectaculaire, donne quand même une petite idée de la lourdeur du traitement mémoriel que peut entraîner un segment gauche excessivement long.

(5) *Le réalisme à la française est en passe de devenir une recette, avec de grosses ficelles (La Vie Révécue des Anges est en cela le pudding réussi de cette tendance). L'ennui avec ce cinéma qui fonctionne sur des tranches de vie renvoyées à la figure du spectateur pour qu'il s'y identifie, c'est qu'il semble avoir pris conscience qu'il pouvait être rentable (grâce ou à cause des succès de Marius et Jeannette et Western l'an dernier). (Le Petit Bulletin, Grenoble, oct. 1998)*

2. Les constructions identificatives

La prédication d'identification est l'élément central de ces séquences. Elle permet de regrouper des configurations discursives très diverses sur le plan de la syntaxe, dont les pseudo-clivées *stricto sensu* ne sont qu'un cas particulier².

2 On utilise donc ici le concept d'identification au sens où l'entend Lambrecht (1994), et on appelle «identification» ce que Higgins (1976) appelle «spécification». Higgins dis-

2.1 Prédication identificative vs prédication attributive

Certaines séquences sont superficiellement identiques aux identificatives, à ceci près que le tour équatif y a la valeur d'une prédication attributive (cf. *ce que j'ai mangé c'était excellent* VS *ce que j'ai mangé c'était du poulet*). Un passage célèbre de *L'Avare* de Molière, où un valet simule un quiproquo, exploite très exactement cette ambivalence de la copule. Harpagon y interroge La Flèche sur un fait d'identité, et ce dernier répond par un attribut:

- (6) *La Flèche.* – *La peste soit de l'avarice et des avaricieux!*
 [...]
 Harpagon. – *De qui veux-tu parler?*
La Flèche. – *Des avaricieux.*
Harpagon. – ***Et qui sont-ils, ces avaricieux?***
La Flèche. – ***Des vilains et des ladres.***
Harpagon. – *Mais qui est-ce que tu entends par là? (L'Avare, I, 3)*

Certains auteurs (e.g. Declerck 1994, Higgins 1976) considèrent d'ailleurs toutes ces constructions comme des pseudo-clivées, décision qui les conduit à distinguer entre pseudo-clivées identificatives et pseudo-clivées attributives. Cependant, parce que ces deux types de constructions ont des fonctions pragmatiques extrêmement différentes, on réservera ici le terme de pseudo-clivée aux tours identificatifs seulement³. Notons que seuls les tours identificatifs présentent la propriété d'être récursivement cumulables, à la manière de (4).

2.2 L'identification

L'opération qui se joue dans l'articulation des segments gauche et droit des pseudo-clivées concerne fondamentalement le mécanisme de la référence. On peut la décrire sommairement comme suit:

tingue trois types majeurs de phrases copulatives: identificationnelles, prédicationnelles et spécificationnelles.

3 Voir aussi Sornicola (1988), Gelyukens (1988) et Collins (1991) pour des propositions typologiques dans ce domaine.

- Le segment gauche y comporte une expression référentielle interprétativement incomplète. Cette incomplétude concerne le repérage spatio-temporel du référent. Dans les tours identificatifs, l'expression du segment gauche ne donne du référent qu'une description, un simple signalement, mais sans que celui-ci soit unifié à un référent effectivement repéré. Telle est la valeur des syntagmes *ce que j'aimerais*, *le but de mon travail*, etc. dans les exemples (1)-(4). De fait, comme l'a noté Higgins (1976), cette valeur correspond à ce qu'on appelle, depuis les travaux de Donnellan (1966), une expression référentielle employée attributivement. L'intonème continuatif par lequel se termine l'énonciation du segment gauche fonctionne comme un signal analogique de cette incomplétude.
- Le segment droit a pour effet de saturer pragmatiquement cette simple description en l'unifiant à un référent repéré spatio-temporellement. C'est cette opération qui est signifiée par la copule équative. Elle peut être formulée avec d'autres modalités énonciatives que l'assertion – réfutation ou question⁴.

(7) *ceux qui choisissent les dessins c= n'est pas l= public\.* *ce n'est même pas le rédacteur en chef*.
(Cavanna, p. 4)

(8) *est-ce que ce qu'on a obtenu dans ce genre de situation, c'est une catégorisation qui serait de l'ordre du socio-cognitif, qui serait une manière de penser le monde [...]?* (Langage & Travail 1, 28)

Il est intéressant de noter que la différence entre une expression référentielle incomplète au sens où nous venons de le dire, et une expression complète, est purement interprétative. Les expressions référentiellement incomplètes ne présentent en effet aucune caractéristique externe décelable: le syntagme *ce que j'ai mangé* est formellement le même dans *ce que j'ai mangé c'était excellent* et dans *ce que j'ai mangé c'était du poulet*. Mais son interprétation n'est pas la même dans le premier et dans le second de ces exemples⁵.

4 Cette opération est qualifiée de «spécification» par Roubaud (2000), qui suit en cela la terminologie de Higgins (1976). Peteghem (1991) propose une analyse comparable concernant la référence.

5 Il y a, en filigrane de cette remarque, un problème qui engage la frontière entre le linguistique et le non-linguistique. En effet, dans certains modèles de la sémantique des langues naturelles, le repérage spatio-temporel du référent est considéré comme un problème extra-linguistique (et, en ce sens, *pragmatique*). Voir par exemple la «grammaire à base sémantique» de S. Karolak (1995).

3. Les constructions identificatives: quelques variantes de formulation

Il existe une grande diversité de formulations des constructions identificatives, qu'il est impossible ici de présenter en détail (voir Roubaud 2000, Apothéloz, à paraître, *a*). Les variantes concernent surtout la copule équative (*c'était, ça a été, ce sera, ce serait, ça reste, ça consiste, ça doit être*, etc.), qui peut d'ailleurs être absente, ainsi que le segment gauche, comme le suggèrent les exemples examinés jusqu'ici. La séquence peut aller jusqu'à perdre son caractère de construction segmentée, par exemple quand la copule est placée en tête de construction, comme dans (9), reformulable en (9').

(9) *C'est un des grands malheurs de la jeunesse sans expérience que de se figurer le monde d'après les premiers objets qui la frappent.* (Musset, *La confession...*, 125)

(9') *Un des grands malheurs de la jeunesse sans expérience, c'est de se figurer le monde d'après les premiers objets qui la frappent.*

Il en va de même quand la copule ne comporte pas de *ce*:

(10) *Ce qui a ajouté au désarroi de la population est l'adoption, et son entrée immédiate en vigueur, d'une loi sur un impôt supplémentaire destiné à réunir des fonds pour financer l'engagement de l'armée au Kosovo.* (Libération, 8.10.1998)

Valli (1981) a discuté d'exemples comme (10) et formulé l'hypothèse que cette forme de la copule équative pourrait, du moins dans certains cas, être un indice sociolinguistique d'hypercorrection.

Le segment gauche peut présenter diverses variantes de syntagmes nominaux, mais aussi une forme propositionnelle:

(11) *ce qui m'intéresse un peu* c'est la pratique professionnelle

(12) *Ce que j'essaie de dire*, c'est [...] que la difficulté pour les gens c'est de se situer dans...

(13) *Un des grands malheurs de la jeunesse sans expérience*, c'est...

(14) *L'important pour moi* c'est...

(15) *y avait un truc qui était TRÈS révolutionnaire/ c'était le SANS paroles\.* (= le desin sans paroles. Cavanna, p. 5)

(16) *en France nous avons une particularité/ c'est que tout commence et se termine par l'Etat* (radio, 2005)

(17) [...] **elle avait cette excuse**, c'est qu'il était le premier, l'unique des jeunes hommes à qui elle eût jamais fait attention dans sa vie. (*Loti*, 57, corpus Berrendonner)

(18) Maintenant je vais me limiter à une seule question, mais qu'il faut peut-être argumenter un tout petit peu. [...] **Ma question est simple**, c'est: quid du processus même de l'entretien? (*Langage & Travail* 1, 24-25)

Les exemples (11)-(14) comportent des formulations dans lesquelles le segment gauche est une variante de syntagme nominal: relative substantive, syntagme nominal défini ou indéfini, dont la tête peut être un adjectif substantivé (sur ce type de construction, voir Gaatone 1998). Les exemples (15)-(18) ont un segment gauche de forme propositionnelle qui pourrait, dans un autre environnement discursif, être énoncé comme une assertion autonome.

Par ailleurs, dans l'oral conversationnel ordinaire, il n'est pas rare d'observer des cas où la prédication identificative porte non pas sur le sens littéral du segment gauche, mais sur un contenu inférable de ce dernier:

(19) *l'orthographe/ il n'y a pas cinquante manières de l'acquérir/ c'est par la lecture* \ (*Apostr.* 7)

Dans cet exemple, la prédication identificative *c'est par la lecture* conduit à extrapoler pour le segment gauche un contenu glosable comme «*la seule manière d'acquérir l'orthographe*», contenu lui-même inférable de la formulation *l'orthographe il n'y a pas cinquante manières de l'acquérir*. Il y a donc ici une disconnexité entre le contenu sur lequel porte la prédication d'identification, et le sens littéral du segment sensé signaler ce contenu – phénomène qui n'est pas sans rappeler la figure de la métalepse (*il n'y a pas cinquante manières de l'acquérir* figurant rhétoriquement le contenu «*la seule manière de l'acquérir*»). Même phénomène de disconnexité dans (20)...

(20) **la première fois qu'on m'a fait avorter**/. c'est: *l'orphelinat/ qui m'ont attachée/ pour que pa=c= que c'est j'avais pas l= droit d'at- d'être enceinte/* (*Prof. danse*, pp. 4-5)

... où le segment gauche anticipe une prédication identificative comportant une information circonstancielle temporelle (du type *c'était il y a quatre ans*), alors que c'est une information de localisation qui est donnée, du moins littéralement. Une façon de rétablir la connexité sémantique de cette séquence consisterait, soit à interpréter *c'est: l'orphelinat* comme signifiant «*c'est quand j'étais à l'orphelinat*», soit à interpréter *la première fois qu'on m'a fait avorter* comme signifiant «*ceux qui m'ont fait avorter la première fois*» ou «*l'endroit où on m'a fait avorter la première fois*». Ces faits de disconnexité sont parfois la

conséquence de bafouillages suivis de reformulation (voir sur ce point Apothéloz & Zay, 1999 et 2003, et Apothéloz, à paraître, *b*).

4. Propriétés lexicales et environnements discursifs

Les linguistes ont noté depuis longtemps que les constructions identificatives comportent des présuppositions spécifiques (*e.g.* Levinson, 1983). Cette propriété concerne le segment gauche, qui véhicule un présupposé d'existence comparable à celui attaché aux questions partielles. Ainsi la séquence *ce que j'aimerais* de (1) présuppose «*il existe quelque chose que j'aimerais*», présupposé identique à celui de la question *qu'est-ce que j'aimerais?* Ce fait est généralisable à des segments gauches comme *l'important*, ou *le but de mon travail*, présupposant respectivement «*il y a quelque chose d'important*» et «*j'ai un travail et il a un but*». Cette propriété, couplée avec le fait que le segment gauche est marqué comme topic, explique pourquoi on trouve rarement une construction identificative comme premier énoncé dans un texte, ou comme première intervention dans une conversation. Il y a là un indice peu contestable du caractère séquentiellement contraint de ce type de construction. Du point de vue de la dynamique communicative, on peut donc considérer que les constructions identificatives présentent, de par leur configuration sémantico-pragmatique, la propriété de lier le contenu sémantique actuellement énoncé, à l'état courant de l'univers du discours, ou «*mémoire discursive*»⁶.

4.1 Matériau lexical du segment gauche

Plusieurs auteurs ont noté que les tours identificatifs présentent des caractéristiques relativement typées au plan du lexique (*e.g.* Blanche-Benveniste *et al.* 1990, Legallois & Gréa, 2007). Les données quantitatives apportées par

6 Il y a là une évidente analogie de fonctionnement avec certaines constructions détachées, dont B. Combettes a montré qu'elles avaient la fonction de «*maintien du thème vers le contexte postérieur*» (1998: 120).

Roubaud (2000), qui concernent les pseudo-clivées *stricto sensu*, en fournissent une confirmation des plus claires. Ces caractéristiques lexicales donnent à elles seules des indications précieuses sur les fonctionnalités discursives et communicatives de ces constructions. Les données rapportées ci-dessous sont pour la plupart empruntées à l'étude de Roubaud, qui se base sur un corpus de quelque 1500 items, dont plus des deux tiers proviennent de corpus oraux.

4.1.1. Quand le segment gauche a la forme d'une relative substantive, on observe que les verbes suivants sont particulièrement fréquents (listés ici par ordre décroissant de fréquence): *vouloir, falloir, faire, intéresser, aimer, y avoir, dire, savoir, avoir, plaire, compter, frapper, se passer, voir, appeler, caractériser, demander, reprocher, expliquer*⁷:

(21) *ce que voudrais, ce qu'il me faut, ce que nous faisons habituellement, ce qui nous intéresse, ce que j'aimerais, ce qu'il y a d'irritant, ce que je vous ai dit, ce que je sais, ce qui lui plaisait, ce qui compte, ce qui frappe, ce qui se passe, ce qu'ils ont vu, ce qu'elle appelle des saletés, ce qui les caractérise, ce qu'ils demandent, ce que je reprocherais, ce que je m'explique pas*

Ces verbes peuvent être répartis en deux catégories principales:

- d'une part, des verbes dénotant une attitude ou une évaluation (*ce que voudrais, ce qu'il me faut, ce qui nous intéresse, ce que j'aimerais, ce qu'il y a d'irritant, ce que je sais, ce qui lui plaisait, ce qui compte, ce qui frappe*);
- d'autre part, des verbes dénotant un acte de parole ou d'argumentation (*ce que je vous ai dit, ce qu'ils demandent, ce que je reprocherais, ce que je m'explique pas*).

Ces verbes sont très souvent fléchis à une 1^{ère} ou à une 2^e personne. Quand il s'agit de verbes de parole, ils introduisent souvent une auto- ou une hétéro-reformulation. Dans la liste (21), quatre verbes échappent à ces deux catégories: *ce que nous faisons, ce qui se passe, ce qu'ils ont vu, ce qui les caractérise*.

4.1.2. On retrouve cette même notion d'attitude ou d'évaluation, mais sous forme adjectivale, quand le segment gauche est de la forme:

- ce qui {est / paraît / semble / reste} + *Adj*
- ce qu'il y a de + *Adj*

⁷ Les exemples de segments gauches que nous donnons ici proviennent soit du corpus de Roubaud soit de nos propres corpus.

– ce que je trouve + *Adj*

Les adjectifs les plus fréquents sont alors *important, intéressant, bien, sûr*: *ce qui serait aussi intéressant, ce qui me paraît très important*, etc.

4.1.3. Même constat quand le segment gauche est un adjectif nominalisé: *important, essentiel, mieux, pire, idéal, dur, embêtant* sont répertoriés par Roubaud (2000) comme les plus fréquents:

(22) *l'important pour moi dans cette entreprise, l'essentiel, pour moi le mieux de tout ça, le pire pour les grands brûlés, le plus dur, le plus embêtant*

Nos propres corpus indiquent qu'un autre type d'adjectif (nominalisé ou non, peu importe ici) se rencontre souvent dans le segment gauche: les ordinaux, employés dans un syntagme elliptique (*le premier... le deuxième...*) ou comme déterminant un nom comme *fois* ou *façon*:

(23) *la première fois qu'on m'a fait avorter, une première façon que j'ai eu de les distiller, la troisième condition*

4.1.4. Dernier fait lexical, non répertorié par Roubaud mais que je conserve ici car il introduit également une séquence identificative: des noms comme *difficulté, problème, chose, truc, ennui, remarque, preuve, hypothèse, proposition, réponse, raison* apparaissant dans des syntagmes nominaux comme les suivants:

(24) *la difficulté pour les gens, le gros problème, une chose frappante, le truc sur lequel je suis pas d'accord, l'ennui avec ce cinéma, une remarque que je m'étonne que vous n'avez pas faite, la preuve que la mode est ridicule, l'hypothèse que je défendrai, la proposition qu'on avait envie de te faire, la seule réponse que j'aurais envie de te faire, une des raisons pour lesquelles il y a toujours eu...*

Ici encore on constate deux catégories majeures de lexèmes : d'une part, des lexèmes évaluatifs (*difficulté, problème, ennui*) ou des hyperonymes servant à construire un syntagme évaluatif (*une chose frappante, le truc sur lequel je suis pas d'accord*); d'autre part, des lexèmes se rapportant à l'activité langagière, notamment dans ses aspects argumentatifs et explicatifs (cf. *remarque, hypothèse, preuve, raison, proposition*).

4.1.5. On le voit, toutes ces formes donnent une image particulièrement consistante des types de contenus qui sont préférentiellement présupposés par les pseudo-clivées et qui fondent leur articulation avec l'état courant de l'univers du discours. En résumé il s'agit principalement:

- d'évaluations, d'attitudes ou d'opinions, souvent celle de l'un des deux protagonistes de la relation interlocutive;
- d'énonciations déjà produites ou à venir, dont l'auteur est souvent l'un des deux protagonistes de la relation interlocutive;
- de notions relevant d'un vocabulaire argumentatif ou métacognitif;
- d'expressions métadiscursives à fonction organisatrice, intervenant par exemple dans une énumération ou une activité discursive analogue.

Dans la mesure où les constructions identificatives comportent une opération de topicalisation, ces faits confirment l'observation faite par B. Combettes (2002) selon laquelle il existe des affinités entre topicalisation et contexte argumentatif ou explicatif.

4.2 Routines discursives

Elargissons maintenant notre champ d'observation pour tenter de mettre au jour les mouvements discursifs préférentiels dans lesquels ces constructions interviennent. J'appellerai ces mouvements *routines discursives*. Deux types de routines seront examinées: d'une part une routine spécifiquement conversationnelle et liée au phénomène des paires adjacentes question-réponse; d'autre part, une famille de routines que je qualifierai de contrastives.

4.2.1 Séquences-échos et autres gloses reformulatives

En situation conversationnelle, les constructions identificatives se rencontrent assez fréquemment au début de certains tours de parole, en particulier dans le tour réactif des paires adjacentes question-réponse. Cette observation a déjà été faite pour les pseudo-clivées *stricto sensu* (e.g. Prince 1978, Sornicola 1988). Le segment gauche sert alors à reprendre le propos de la question, parfois à le reformuler, et le segment droit apporte la réponse proprement dite. A noter que ce phénomène concerne les questions partielles seulement, les questions totales n'induisant pas un tour identificatif.

(25)– *qu'est-ce qui vous plaît dans le travail*

– ben **ce qui me plaît d'abord** c'est que j'ai une très bonne ambiance (Roubaud 2000: 355)

(26)– *mais ici nous rencontrons de nouveau un grand problème pour la société française est-ce que nous allons partager les gains de la croissance uniquement entre les entreprises et ceux qui sont au travail ou est-ce que nous allons réserver une partie des avantages liés à la croissance pour lutter contre le chômage*

– *alors votre réponse à vous ce qu'il faut faire*

– **ma ré- ma réponse** c'est la deuxième chose (Poitiers, Barre 3, 20)

(27)– *Quel est ton argument pour dire que les professions sont au niveau noyau?*

– **L'argument**, c'est que pour moi il est évident, enfin évident entre guillemets, qu'il existe bien un niveau de base, et qu'ensuite il existe un niveau super-ordonné et un niveau sous-ordonné. (Langage & Travail 1, 76)

(28) *Finalelement, que font ces gens qui parlent? Ici, sur la qualification, plus que sur autre chose, **ce qu'ils dénoncent**, c'est un mauvais usage de la langue [...].* (Langage & Travail 1, 20.)

Du point de vue de l'interaction, ces sortes de séquences-échos permettent tout à la fois de topicaliser l'objet de la question et d'exhiber une continuité conversationnelle. En même temps elles indiquent que c'est bien à cette question-là qu'une suite est donnée. C'est sans doute cet aspect polyphonique qui fait qu'on a pu dire des séquences pseudo-clivées qu'elles étaient comme un condensé de petit dialogue. On notera que dans (28), la séquence identificative apparaît dans un discours monologal.

Ces séquences-échos peuvent être rapprochées d'emplois plus spécifiquement reformulatifs, comme quand le locuteur glose des propos tenus par lui-même (ou qui vont l'être, ou qui pourraient l'être...), par l'allocutaire ou par un tiers, comme dans les extraits suivants:

(29) **ce que vous proposez si je vous entends bien** c'est donc une flexibilité qui passerait peut-être par la: par la CSG (Poitiers, Barre 6,1)

(30) **Ce que j'essaie de dire**, c'est qu'il y a deux univers catégoriels qui sont là-dedans [...] (Langage & Travail 1, 23)

(31) **Le point de méthode que tu soulèves et qui est réel**, c'est que les façons de parler ou même le référent ou les catégorisations qu'on va mettre en œuvre, sont dépendantes des situations. **La seule réponse que j'aurais envie de te faire** c'est qu'il se trouve que là la façon dont on a travaillé a fait qu'il y avait un invariant qui était précisément la situation. (Langage & Travail 1, 27)

Dans ces emplois, le segment gauche mentionne et catégorise un acte de parole, le segment droit développant le contenu de cet acte. Observons que

(31) comporte deux séquences identificatives successives: la première sert à reformuler les propos de l'allocutaire (*Le point de méthode que tu soulèves...*), la seconde annonce et pré-modalise la réponse du locuteur (*La seule réponse que j'aurais envie de te faire...*). Le dispositif de l'identification permet ici une véritable mise en représentation du dialogue, qu'il fait en même temps avancer⁸.

4.2.2 Routines à fonctions contrastives

Les constructions identificatives ont également une affinité particulière avec les mouvements de restriction ou de concession, voire de réfutation – phénomènes qu'on réunira sous l'étiquette de «fonction contrastive»⁹. Pour s'en faire une première idée examinons l'exemple suivant:

(32) *La charité, monsieur Soares, entre, c'est certain, dans ce que j'ai le projet de mener à bien, mais elle n'y entre qu'en tant qu'assaisonnement, elle est le sel de l'affaire [...]. **L'important pour moi, dans cette entreprise qu'est la Maison Verte, c'est d'étudier la folie à fond, d'en repérer les stades, d'établir une classification des différents cas, de découvrir enfin la cause du phénomène et le remède universel. Tel est le mystère de mon cœur.** (Machado de Assis, L'Aliéniste, 30, trad. fr.)*

Dans cet extrait, le locuteur fait état d'un certain projet (ouvrir un asile) et de ses motivations pour la réalisation ce projet. Il évoque tout d'abord, en réaction à une remarque de son interlocuteur, la charité, dont il dit qu'elle n'entre dans ce projet que comme «assaisonnement»; il indique ensuite la véritable motivation du projet (qui est mise en contraste avec la charité), et c'est ici qu'intervient la construction identificative (*L'important pour moi...*). On voit bien dans cet extrait comment le contexte gauche prépare l'apparition de la construction identificative. Cette dernière prend sa source dans un mouvement consistant à la fois dans une mise en contraste (ce qui est assaisonnement vs ce qui est important) et dans l'assomption d'un choix parmi les éléments mis en contraste.

Du point de vue de son organisation séquentielle, (32) présente également une autre caractéristique assez fréquente dans les constructions identi-

8 Kim (1995) dresse un panorama général de l'emploi des pseudo-clivées et des dislocations à gauche en conversation. Voir également Pekarek Doehler & Müller (à par.), pour une analyse contrastive des rendements des pseudo-clivées et des dislocations à gauche.

9 Comme le montre Geluykens (1991), cette affinité avec le contraste existe également pour les clivées.

ficatives: à savoir, immédiatement à la suite de la construction identificative, une reformulation du segment gauche (*Tel est le mystère de mon cœur*) qui «boucle» l'ensemble de la routine. Roubaud (2000) a observé que cette reformulation prend souvent la forme d'une clivée. Tel serait ici le cas si on avait, en guise de clôture, une formulation comme: *c'est cela qui est important pour moi*.

Cet exemple laisse déjà deviner l'affinité qu'il peut y avoir entre la réfutation et les constructions identificatives. Avant d'examiner ce phénomène plus en détail, notons que les constructions identificatives peuvent également s'associer à la superlativité, comme dans (33). Ce fait n'a rien d'étonnant; le point commun entre (32) et (33) est bien l'idée de contraste.

(33) [...] *j'ai froid partout mais je marche bravement vers la ville, vers les chants, vers le culte qui m'appelle et m'excite.*

Ce qui est plus que tout attirant dans ce culte et dans ces récits, c'est que j'ai l'impression qu'on m'y cache quelque chose que je dois chercher et trouver par moi-même. (Chessex, Monsieur, p. 30)

Quand la routine contrastive comporte une réfutation explicite, elle peut prendre deux formes distinctes, aisément identifiables: soit la réfutation précède et prépare la construction identificative, comme c'est presque le cas dans (32); soit elle est interne au mouvement identificatif. D'où deux types canoniques de routines:

ROUTINE I Je ne veux pas X. Ce que je veux, c'est Y.

ROUTINE II Ce que je veux, ce n'est pas X, (ce que je veux) c'est Y.

La ROUTINE I enchaîne trois phases: une réfutation, une topicalisation (*i.e.* le segment gauche de la construction identificative) et le segment droit. Le contraste se joue entre la séquence réfutative et le segment gauche de la construction identificative (*Je ne veux pas X. Ce que je veux...*). Celle-ci exprime donc ici une sorte de contre-réfutation. Par rapport à la topicalisation signifiée par le segment gauche, la réfutation joue le rôle d'une «préparation», au sens que Grobet (2002) donne à ce terme.

La ROUTINE II enchaîne également trois phases (parfois quatre), mais toute la séquence est ici organisée par l'opération d'identification et la topicalisation qui la prépare. Le segment droit est dédoublé en deux séquences qui ont le même segment gauche en facteur commun. Le contraste se joue entre les deux séquences du segment droit. On pourrait analyser la ROUTINE II comme comportant deux constructions identificatives mises en

contraste, avec ellipse du segment gauche de la seconde. Voici quelques exemples de ces deux routines.

Exemples de la ROUTINE I (la séquence réfutative et le segment gauche sont en gras):

(34)– *oui v= pensez qu'on fonctionne beaucoup/ à Paris/ euh: à coup d= renvois d'ascenseur/ La-carrière/*

– *=fin moi je sais pas ça m'intéresse- =fin c'est^[un] problème [[qui]] m'intéresse pas du tout/ euh: ce qui était qu- que j'ai trouvé très intéressant dans c= liv= c'est son titre\.* *Le Passeur d'Océan*

– *[oui] [[oui]] (Apostr.)*

(35)GG: – *c'est un peu théâtral/ c'est pas c= qui m= gêne*

(50 secondes plus tard, soit 13 interventions de 5 participants:)

GG: – *c'est justement. c'est. LE THÈME de la comédie/ depuis Molière\ le malade comme ça\.* *et.. ce qui m= gêne. franchement/.* *c'est. le le.. le séropositif. au milieu d= ça.\/ c'est-à-dire la vraie: euh la référence à la tragédie contemporaine (Ferreira B., 5-6)*

(36)*Charles fut surpris de la blancheur de ses ongles [...]. Sa main, pourtant, n'était pas belle, point assez pâle, peut-être, et un peu sèche aux phalanges; elle était trop longue aussi et sans molles inflexions de lignes sur les contours. Ce qu'elle avait de beau, c'était les yeux [...]. (Flaubert, Madame Bovary, 48)*

Exemples de la ROUTINE II:

(37)*=alors bon\ je crois qu'il faut bien clairement dire/ notre optique c'est pas celle-là/ c'est d'essayer de voir\ comment vous ensemble à la limite vous pouvez peut-être encore l'aider MIEUX pour qu'il puisse se concentrer\ (Barnabé, 618)*

(38)*il fallait faire de mauvais dessins/ parce que. ceux qui choisissent les dessins c= n'est pas l= public\.* *ce n'est même pas le rédacteur en chef/.* *c'est un: vague sous-fifre/ qu'on a bombardé là; un fils à papa quelconque euh:\.* *qu'on a planqué là par= qu'on sait pas quoi en faire/.* (Cavanna, p. 4)

(39)*Le sujet du Corbeau, ce n'est pas ce que tu crois. Pas l'Occupation. C'est un malentendu, un épouvantable contresens que d'en avoir fait le symbole de la guerre. Le véritable sujet, c'est la délation et le barcèlement avec tout ce qu'ils engendrent [...]. (Assouline, La Cliente, 141)*

Le principe de ces routines est l'inversion de la polarité assertive. Cette inversion s'accompagne d'une substitution d'arguments dans un contenu propositionnel. Par exemple dans (36): «*sa main n'était pas belle; ses yeux étaient beaux*»; dans (38): «*le public ou le rédacteur en chef ne choisissent pas les dessins; un vague sous-fifre choisit les dessins*». La construction identificative est précisément l'instrument syntaxique et discursif de cette opération de substitution. Ces deux routines suggèrent également une affinité entre topicalisation et réfu-

tation (voir à ce propos les observations faites en diachronie par B. Combettes 2004).

L'extrait (39) est un exemple où le contraste donne lieu à deux constructions identificatives complètes, sans ellipse du segment gauche de la deuxième construction. La raison en est peut-être le phénomène d'attente qu'engendre le commentaire *C'est un malentendu, un épouvantable contresens...* etc.

5. Bilan

Dans cette brève étude nous sommes partis de l'hypothèse suivant laquelle les constructions identificatives sont prédisposées à occuper des places particulières au sein de séquences discursives spécifiques, et qu'elles constituent à cet égard un bon exemple pour étudier les phénomènes se situant à l'interface du syntaxique et du discursif. Au terme de nos analyses, trois caractéristiques paraissent expliquer ce fonctionnement: des propriétés topicales (les constructions identificatives sont des structures à topic délimité), la spécificité de l'opération de prédication qu'elles accomplissent (l'identification), et la préférence constatée pour placer en position de topic certains contenus.

Toutes sortes d'indices lexicaux ont confirmé que le mode d'insertion des constructions identificatives dans le discours n'est pas quelconque. On trouve en effet dans leur segment gauche, c.-à-d. en position topicale, des lexèmes renvoyant principalement: (i) à l'expression d'une évaluation, opinion ou attitude, généralement celle du locuteur ou de l'allocutaire; (ii) à la parole même, déjà tenue ou à venir, du locuteur ou de l'allocutaire, ce qui indique des emplois reformulatifs ou préformulatifs; (iii) à des notions relevant de l'argumentation; (iv) à des expressions organisatrices à fonctionnement métadiscursif. Etant donné le caractère présuppositionnel du segment gauche, on a là des indices très parlants du mode d'articulation préférentiel des constructions identificatives avec le contexte précédent.

A examiner les environnements discursifs où s'insèrent généralement les constructions identificatives, on s'aperçoit qu'elles manifestent une forte propension à être utilisées dans des types bien particuliers de *routines discursi-*

ves ou conversationnelles. Deux types de séquences ont été analysés ici. Le premier, typiquement conversationnel, est celui des paires adjacentes question-réponse: la construction identificative apparaît fréquemment au début du tour réactif d'une telle paire. Elle permet de répéter voire de reformuler la teneur de la question et, sur le plan de l'interaction, de rendre manifeste la continuité conversationnelle par delà l'alternance des tours de parole. Le deuxième type de séquence est celui des énonciations réfutatives et, plus généralement, des routines à fonction contrastive. Deux routines contrastives ont été décrites, dans lesquelles la construction identificative accomplit une phase bien particulière, notamment celle de contre-réfutation.

On peut conclure de ces observations que les constructions identificatives sont un dispositif central dans l'organisation séquentielle de certains programmes discursifs. A cet égard elles constituent bien un espace de contact entre le système linguistique et la discursivité.

Bibliographie

- Apothéloz, D. (à paraître, *a*). Pseudo-clivées et constructions apparentées. In: A. Berrendonner, D. Apothéloz, M.-J. Béguelin, L. Benetti, *Grammaire de la période*.
- , (à paraître, *b*). La parole comme brouillon continu: les reformulations réparatrices. In: A. Berrendonner, D. Apothéloz, M.-J. Béguelin, L. Benetti, *Grammaire de la période*.
- Apothéloz, D., Zay, F. (1999). Incidents de la programmation syntagmatique: reformulations micro- et macro-syntaxiques. *Cahiers de linguistique française*, 21, 11-34.
- , (2003). Syllepses syntagmatiques dans l'improvisation orale. In F. Sánchez Miret (éd.), *Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica*, Salamanca 24-30 septiembre 2001. Tübingen, M. Niemeyer, Vol. II/1, 47-59.
- Bally, Ch. (1932). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne: Francke.
- Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, C., van den Eynde, K., Mertens, P. (1990). *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris: Editions du C.N.R.S.
- Collins, P. C. (1991). *Cleft and Pseudo-cleft Constructions in English*. Londres/New York: Routledge.
- Combettes, B. (1998). *Les constructions détachées en français*. Gap/Paris: Ophrys.
- , (2002). Texte argumentatif et structures syntaxiques en moyen Français: la topicalisation d'une proposition. In: D. Lagorgette & M. Lignereux (sous la dir. de), *Mélanges offerts à Michèle Perret*, numéro spécial de *LINX*, Université Paris X-Nanterre, 85-95.
- , (2004). Topicalisation d'une proposition et réfutation: approche diachronique. In: J.-M. Adam, J.-B. Grize, M. Ali Bouacha (éds), *Texte et discours: catégories pour l'analyse*. Dijon: Editions universitaires de Dijon, 93-103.

- , (2005a). Les constructions détachées comme cadres de discours. *Langue française*, 148, 31-44.
- , (2005b). Textualité et systèmes linguistiques. In: P. Lane (éd.), *Des discours aux textes: modèles et analyses*. Publication des Universités de Rouen et du Havre, 75-102.
- Declerck, R. (1994). The taxonomy and interpretation of clefts and pseudo-clefts. *Lingua*, 93, 183-220.
- Donnellan, K. (1966). Reference and definite descriptions. *Philosophical Review*, 75, 281-304.
- Gaatoone, D. (1998). Réflexions sur un adjectif substantivé: la construction «l'important est d'agir». In: A. Englebert, M. Pierrard, L. Rosier, D. van Raemdonck (éds), *La ligne claire. De la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc Wilmet à l'occasion de son 60^e anniversaire*. Bruxelles: Duculot, 301-309.
- Geluykens, R. (1988). Five types of clefting in English discourse. *Linguistics*, 26, 823-841.
- , (1991). Discourse functions of it-clefts in English conversation. *Communication & Cognition*, 24, Nr 3-4, 343-358.
- Grobet, A. (2002). *L'identification des topiques dans les dialogues*. Bruxelles: De Beock & Larcier / Duculot.
- Halliday, M. A. K. (1985). *An Introduction to Functional Grammar*. Londres: Edward Arnold.
- Higgins, F. R. (1976). *The Pseudo-cleft Construction in English*. Bloomington, IN: Indiana University Linguistics Club.
- Karolak, S. (1995). Distinction: usage référentiel / usage attributif, valeur spécifique / valeur non spécifique du syntagme nominal. In: S. Karolak, *Etudes sur l'article et la détermination*. Kraków (Cracovie): Wydawnictwo Naukowe WSP, 207-236.
- Kim, K.-H. (1995). WH-clefts and left-dislocation in English conversation. In: P. Downing, M. Noonan (eds), *Word Order in Discourse*. Amsterdam: J. Benjamins, 247-296.
- Langage & Travail*, 1 (1991). *Catégorisations dans le langage*. Paris: Publication du réseau Langage et Travail, CNRS-PIRTTEM.
- Lambrecht, K. (1994). *Information structure and sentence form. Topic, focus, and the mental representations of discourse referents*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Legallois, D., Gréa, P. (2007). L'objectif de cet article est de...: construction spécifique et grammaire phraséologique. *Cahiers de praxématique*, 46, 161-184.
- Levinson, S. C. (1983). *Pragmatics*. Cambridge (UK): Cambridge University Press.
- Pekarek Doehler, S., Müller, G. M. (à paraître). Zur Rolle von Linksherausstellungen bei der Listenkonstruktion: Linksversetzungen und Pseudo-Clefts im gesprochenen Französischen. In: Grammatik und Interaktion. Sonderausgabe von *Gesprächsforschung – Onlinezeitschrift zur verbalen Interaktion*. <http://www.gespraechsforschung-ozs.de/>
- Peteghem, M. van (1991). *Les phrases copulatives dans les langues romanes*. Wilhelmsfeld: Egert.
- Prince, E. F. (1978). A comparison of *Wh*-clefts and *it*-clefts in discourse. *Language*, 54, 883-906.
- Roubaud, M.-N. (2000). *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*. Paris: Ed. Champion.
- Sornicola, R. (1988). *It*-clefts and *Wh*-clefts: two awkward sentence types. *Journal of Linguistics*, 24, 343-379.
- Valli, A. (1981). Note sur les constructions dites «pseudo-clivées» en français. *Recherches sur le français parlé*, 3, 195-211.